

LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE "SOURCES DOCUMENTAIRES"

***QUACON René**, domicilié à St Martin-des-Noyers, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.*

***QUAIREAU François**, domicilié à St Georges de Pointindoux, département de la Vendée, condamné à mort le 23 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.*

***QUANTIN Joseph Antoine**, (dit Corvizart), ex noble, fils de Jean Baptiste, domicilié à Savenay, condamné à mort le 15 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc, comme émigré.*

***QUANTIN René**, laboureur, domicilié à Romagné, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 18 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Laval, comme brigand de la Vendée.*

***QUARRE ou CARRE Nicolas**, âgé de 76 ans, né à Divion, cultivateur, guillotiné à Arras le 7 floréal an II*

***QUARTRAY jean**, domicilié à Gonnor, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.*

***QUATREMERE**, domicilié à Paris, président de la section Fontaine-de-Grenelle, condamné à mort le 26 vendémiaire an 4, par contumace, par le conseil militaire séant à Paris au théâtre français, comme convaincu d'avoir provoqué la révolte armée contre la convention nationale, dans les journées des 12, 13 et 14 vendémiaire an 4, il s'est soustrait au jugement.*

QUATREMERE Marc Etienne, âgé de 42 ans, marchand de draps, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de complicité avec des fournisseurs infidèles.*

***QUATRESOUS Charles Nicolas**, âgé de 23 ans, lieutenant au 1^{er} bataillon de canton de Rosoy, domicilié à Marolles, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.*

QUATRESOUS Gédéon Alexis Pierre (dit Lahants), âgé de 60 ans, ex noble, natif de Lille, département du Nord, domicilié à Coulommiers, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

QUATROL Jean, âgé de 21 ans, chirurgien, natif de Malzieux, département de la Lozère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

QUAUCON François, domicilié à Chantonay, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

QUAZY Pierre, solda au 52^{ème} régiment d'infanterie, ci-devant la fère, domicilié à Leyroux, département de l'Indre, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

QUELIN Marguerite, domiciliée à Delle, département du Haut-Rhin, condamné à la déportation le 25 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

QUENET Jean Maris, marchand de bois, membre de la commune, et administrateur de police, natif de Lyon, département du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par le décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la partie, exécuté le 10.

QUENIARD Pierre François, âgé de 54 ans, ébéniste, membre du conseil général de la commune, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 12.

QUENION Rose* de Mozé-sur-Louet, fut fusillée le 1er février 1794.

QUENTIN Jacques François, âgé de 45 ans, home de loi, natif de bressey, département de la Sarthe, domicilié à Saumur, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 pluviôse an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à provoquer la dissolution de la république, et le rétablissement de la royauté.

QUERHOENT Noël Xavier âgé de 52 ans, ex comte et maréchale de camp, né à Bois-Ruant, département du Morbihan, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 termidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

QUERY Jean, bonnetier, domicilié à Côme, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Château-Gontier, comme brigand de la Vendée.

QUERRY Jean, cultivateur, ci-devant cavalier au 8^{ème} régiment, domicilié à Ainzi, département de la Nièvre, condamné à mort le 14 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Loire comme contre-révolutionnaire.

QUESNEL Gabriel, âgé de 39 ans, cavalier au 5^{ème} régiment de l'armée des Alpes, domicilié à Vitré, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dans un moment d'ivresse, crié " Vive le roi de Sardaigne " ajoutant il viendra bientôt défilier ici la garde ; et comme ayant bientôt défilé ici la garde et comme ayant baisé une pièce de monnaie en disant " Vive mon roi ".

GUESNEL Jean Baptiste, âgé de 38 ans, musicien, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la convention, lors de son voyage sans mission à Orléans.

QUESSARD henri, âgé de 54 ans, ex noble, natif de la commune de Parcon, département de la Charente Inférieure, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

QUET jean, limonadier, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du dit département comme contre-révolutionnaire.

QUETIER Germanie, femme Charbonnier, âgée de 40 ans, née et domiciliée à Orny, département de la Seine, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant cherché à exciter des troubles dans la maison d'arrêt de l'hospice nationale où elle était détenue, à y soulever les prisonnières, en disant qu'il fallait un roi, et que tant qu'il n'y en aurait point, il n'y aurait point d'ordre.

QUETINEAU Pierre, âgé de 37 ans, général de l'armée de Ouest, né à Puy-notre-Dame, département de la Mayenne et Loire, domicilié à Thouars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 26 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme traître à la patrie, et convaincu d'avoir à l'approche des rebelles de la Vendée, des communes de Bressuire et Thouars, entretenu des intelligences avec eux tendantes à leur livrer ces deux places.

QUEUDEVILLE G., âgé de 62 ans, ex prêtre né à Caen, département du Calvados, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de

Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

QUEVRIN L. C., âgé de 32 ans femme de chambre de la femme Narbonne, née à Montdidier, département de la Saône, domiciliée à Boulogne, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, étant sortie du territoire français, avec la femme Narbonne-Pelet, pour se rendre à Bruxelles.

QUEYRON A., âgé de .. ans homme de loi né là E.cublac, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

QUINAUD Jean, âgé de 53 ans, administrateur de l'hospice de la manufacture, ancien procureur au parlement, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 24 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, accusé d'aristocratie.

QUINCAMPOIX Pierre, ex hussard d'un corps d'émigrés, domicilié à Ecauduire, département du Nord condamné à mort le 2 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bruxelles, comme émigré.

QUINET Rigobert, âgé de 50 ans, infirmier major, natif d'Angecourt, département des Ardennes, domicilié à Rheims, département de la Marne, condamné à mort le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant dit que les sociétés de section étaient autant d'ennemis qui ne cherchaient que la guerre civile, et qu'il y avait plus des deux tiers de ces sociétés qui porteraient leurs têtes sur l'échafaud, ajoutant qu'il chait sur leur bonnet rouge.

QUIGNON Joseph, soldat au 12^{ème} bataillon de la république, domicilié à Ruel, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 16 octobre 1793, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

QUINTALET Louis, âgé de 34 ans, chapelier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

QUINTARD Jean Joseph, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

QUINTIN, domestique, domicilié à Barjac, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de séditieux.

QUIOT Honoré, marchand de bled, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

QUIQUE André, maçon et arpenteur, domicilié à Lille, département du Nord, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal criminel de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

QUISOLEAU François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

QUITRE C., âgé de 30 ans garçon tapissier, né à Pont-Audemer, département de l'Eure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

[accueil](#)